



De nouveaux projets pour préserver les écosystèmes forestiers

Québec, le 29 janvier 2026 – La Fondation de la faune du Québec est heureuse d'annoncer que 11 projets ont été approuvés afin de préserver des écosystèmes forestiers et y assurer la pérennité des ressources fauniques, pour une enveloppe totale de 1 156 660 \$, dont 924 423\$ provient d'un partenariat avec le gouvernement du Québec dans le cadre du Plan nature 2030.

Financés dans le cadre du nouveau programme *Conservation de la biodiversité en milieu forestier*, les projets permettront notamment d'identifier les habitats fauniques d'intérêts d'écosystèmes forestiers, d'accroître la qualité et la résilience des habitats fauniques, de sensibiliser les intervenants clés et les propriétaires forestiers sur les pratiques forestières favorables à la faune et à la biodiversité, etc.

Parmi ces projets, notons celui de Groupements forestiers Québec qui vise à adapter les forêts privées aux changements climatiques en renforçant la connectivité écologique et la résilience des écosystèmes. Pour ce faire, l'organisme produira une cartographie de la vulnérabilité des forêts et proposera des pratiques d'aménagement favorables à la biodiversité. Notons également le projet de la Fédération québécoise des gestionnaires de zecs qui suivra l'évolution de la qualité de l'habitat de l'orignal dans les 63 Zecs, et ce, afin de soutenir les gestionnaires de zecs dans la mise en œuvre du futur plan de gestion de l'orignal du Québec. Et, finalement, le projet la Fédération de l'UPA de la Montérégie qui vise à favoriser la biodiversité en milieu acéricole en améliorant la qualité des habitats fauniques et en protégeant les éléments écologiques sensibles des érablières. Ce projet, qui sera réalisé en collaboration avec les acériculteurs et les propriétaires forestiers, vise à encourager l'adoption de pratiques de gestion durable et compatibles avec la conservation, incluant une attention particulière aux espèces menacées et vulnérables qui dépendent de ces écosystèmes. Consulter la [liste des projets acceptés](#).

« Le programme *Conservation de la biodiversité en milieu forestier* permet d'informer et d'outiller les propriétaires forestiers, les gestionnaires de territoires fauniques et les acteurs du milieu forestier sur la gestion et la conservation des écosystèmes, tant en territoire public que privé. Les projets financés favorisent l'adoption de pratiques d'aménagement durables, ce qui contribue à la préservation des écosystèmes forestiers et à la pérennité des ressources fauniques », mentionne Raphaël Dubé, gestionnaire principal – aménagement et restauration à la Fondation de la faune du Québec.

Le programme *Conservation de la biodiversité en milieu forestier* soutient financièrement les initiatives visant l'amélioration des habitats fauniques et floristiques, le maintien de la connectivité écologique et la protection des éléments sensibles de la biodiversité en contexte d'aménagement durable du milieu forestier, et ce tant en territoire public que privé. La prochaine date de dépôt de projets de ce programme est le **1^{er} avril 2026**.

– 30 –

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation

soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Informations :

Mylène Bergeron

Directrice des communications et de la collecte de fonds

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 135

418 575-5728

mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca